



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VISUNET 70 LINGETTES

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance	06.10.2015
Date de révision	01.05.2020

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit	VISUNET 70 LINGETTES
N° article	003841

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Groupe de produits	nettoyant pour écrans
Usages identifiés comme pertinents	SU21 Utilisations par les consommateurs Foyers privés (= grand public = consommateurs) SU22 Utilisations professionnelles Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisanat) PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris les produits à base de solvants) PROC10 Application au rouleau ou brossage ERC11B Large utilisation dispersive en intérieur d'articles et de matières longue durée avec niveau de libération élevé ou prévu
Mises en garde relatives à l'utilisation	Aucune contre-indication n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

Nom de société	ITW Spraytec
Adresse postale	42, rue Gallieni
Code postal	92600
Ville	Asnières sur Seine
Pays	FRANCE
Numéro de téléphone	+33(0)1.40.80.32.32

Fax	+33(0)1.40.80.32.30
E-mail	infofds@itwpc.com
Site Internet	http://www.jelt.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Description: 8-12, Mo.-Fr. +49(0)7128/9292-15

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Propriétés dangereuses de la substance/du mélange Le produit n'est pas classifié.
Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH 208 Contient 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH 210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Autres informations d'étiquetage (CLP) Aucunes informations notées.

2.3. Autres dangers

Impact sur la santé Le produit contient des solvants organiques.

Effets environnementaux Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Contenu	Remarques
(2-méthoxyméthylethoxy) propanol	N° CAS: 34590-94-8 N° CE: 252-104-2		5 – 15 %	
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	N° CAS: 2634-33-5 N° CE: 220-120-9 N° index: 613-088-00-6	Acute tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Informations supplémentaires relatives à la classification: SCL: H317: C ≥ 0,05%	< 0,05 %	
Observations relatives aux composants	Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents: <5%: parfums , agent de conservation: 1, 2-Benzothiazolin-3-on			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Retirer la victime de la source de contamination.
Inhalation	Air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec la peau	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Aucun symptôme spécifique noté.
Symptômes et effets différés	Aucun effet connu à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations	En cas de perte de conscience : Appelez immédiatement un docteur / une ambulance. Veuillez présenter cette fiche de sécurité.
---------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Respecter les règles de protection anti-feu générales de l'entreprise.
-----------------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)	Utilisez les équipements de protection personnelle nécessaires. Équipements de protection personnelle, voir section 8.
---	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
---------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau.
---	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Ramasser le produit et placer dans un récipient approprié pour ré-utilisation. Après le ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau en abondance.
-----------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

Autres instructions Voir sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Pas de précautions spécifiques d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec.

Conditions de conservation sécurisée

Température de stockage Valeur: 0 – 35 °C

Stabilité au stockage Conservation : 24 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail dans la section 1.2

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom du composant	Identification	Valeurs limites	Année
(2-méthoxyméthylethoxy) propanol	N° CAS: 34590-94-8	Valeur limite (8 h) : 300 mg/m ³ ; H Valeur limite (8 h) : 50 ppm; H	Année: 2011

DNEL / PNEC

Inventaire des mesures de gestion des risques humains Données insuffisantes.

Inventaire des mesures de gestion des risques environnementaux Données insuffisantes.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Mesures techniques visant à éviter l'exposition Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en co-opération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux adéquate En cas d'utilisation normale, une protection oculaire n'est pas nécessaire.

Protection des mains

Protection de la peau / des mains, contact de longue durée Dans des conditions d'utilisation normales, le port de gants n'est généralement pas requis.

Protection de la peau

Mesures supplémentaires pour la protection de la peau Aucune prescription particulière.

Protection respiratoire

Protection respiratoire nécessaire à Conditions normales d'utilisation, aucune protection respiratoire.

Risques thermiques

Risques thermiques Aucunes recommandations.

Autres informations

Autres informations Aucunes recommandations.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide incolore.
Couleur	Incolore.
Odeur Seuil olfactif pH	Presque sans odeur. Commentaires: Pas pertinent. Statut: À l'état de livraison Valeur: ~ 8,0
Point / intervalle de fusion	Statut: En solution aqueuse Commentaires: Pas pertinent.
Point d'ébullition	Commentaires: Pas pertinent.
Point d'éclair Taux d'évaporation	Commentaires: Pas pertinent. Valeur: > 100 °C
Limite d'explosivité	Commentaires: Pas pertinent.
Pression de vapeur	Commentaires: Pas pertinent.
Densité de vapeur	Commentaires: Pas pertinent.
Densité	Commentaires: Pas pertinent.
Densité volumique	Valeur: ~ 1,0 g/ml
Solubilité	Commentaires: Pas pertinent.
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Commentaires: Entièrement soluble dans l'eau. Commentaires: Pas pertinent.
Température d'auto-inflammation	Commentaires: Pas pertinent.

Température de décomposition	Commentaires: Pas pertinent.
Viscosité	Commentaires: Pas pertinent.
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés oxydantes	Ne répond pas aux critères relatifs aux comburants.

9.2. Autres informations

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Commentaires	Aucunes informations notées.
--------------	------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.
-----------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 10.4 et section 10.5.
--------------------------------------	------------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Aucunes recommandations.
---------------------	--------------------------

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Aucun particulier.
-------------------	--------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composant	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one
Toxicité aiguë	Type de toxicité: Aigu Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Oral Valeur: 1150 mg/kg Espèces d'animaux de laboratoire: Mouse Type de toxicité: Aigu Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Oral

Valeur: 597 mg/kg
Espèces d'animaux de laboratoire: Rat
Type de toxicité: Aigu
Effet testé: LD50
Voie d'exposition: Dermique
Valeur: > 2000 mg/kg

Autres données toxicologiques Le produit n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Autres informations concernant les risques de santé

Évaluation de la toxicité aiguë, classification	Pas d'indication de toxicité aiguë.
Inhalation	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Contact avec la peau	En cas d'utilisation normale, aucune irritation de la peau n'est à prévoir.
Contact avec les yeux	Peut entraîner une irritation passagère des yeux.
Ingestion	Peu probable du fait de l'emballage du produit.
Sensibilisation	Peut provoquer une allergie cutanée.
Évaluation de la mutagénicité des cellules germinales, classification	Pas d'indication de mutagénicité des cellules germinales.
Évaluation de la cancérogénicité, classification	Pas d'indication de cancérogénicité.
Évaluation de la toxicité reproductive, classification	Pas d'indication de toxicité pour la reproduction.
Évaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, classification	Pas d'indication de toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique.
Évaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles - expositions répétées, classification	Pas d'indication de toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée.
Évaluation des dangers d'aspiration, classification	Pas d'indication de danger par aspiration.

Symptômes d'exposition

Symptômes de surexposition Aucun symptôme spécifique noté.

11.2 Autres informations

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one
Toxicité aquatique, poissons	Valeur: 0,74 mg/l Durée d'essai: 96h Méthode: LC50

Composant	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one
Toxicité aquatique, crustacés	Valeur: 2,44 mg/l Durée d'essai: 48h Espèces: Daphnia magna Méthode: EC50
Écotoxicité	N'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Description et évaluation de la persistance et de la dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation, commentaires	Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.
-------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.
----------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'évaluation PBT et vPvB	Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.
------------------------------------	--

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination appropriées du produit chimique	Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.
Méthodes d'élimination appropriées de l'emballage contaminé	Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.
Code de déchets CED	Code de déchets CED: 0706 déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques Classé déchet dangereux: Non
Conditionnement EWL	Code de déchets CED: 0706 déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques Classé déchet dangereux: Non
Autres informations	Le code CED vaut pour le reste du produit dans sa forme pure. Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Commentaires	Le produit n'est pas compris par les règles internationales de transport des biens dangereux (IMDG, IATA, ADR/RID).
--------------	---

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Commentaires	Pas pertinent.
--------------	----------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Commentaires	Pas pertinent.
--------------	----------------

14.4. Groupe d'emballage

Commentaires	Pas pertinent.
--------------	----------------

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin	No
---------------------	----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucunes informations notées.
---	------------------------------

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementation	<p>Code du travail – Quatrième partie, Livre Ier, Titre V, Chapitre III : Jeunes travailleurs, avec modifications.</p> <p>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, avec modifications.</p> <p>Code de l'environnement – Titre IV, Chapitre Ier, Sous-section 2 : Classification des déchets.</p> <p>Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.</p> <p>RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.</p> <p>Règlement (CE) no 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.</p>
-------------------------------	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique réalisée Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Conseils relatifs à la formation	Ne nécessite aucune formation spécifique, mais l'utilisateur doit avoir lu et compris cette fiche de sécurité.
Informations ajoutées, supprimées ou modifiées	Les modifications pertinentes par rapport à la version précédente de la fiche de données de sécurité sont signalées par des lignes verticales dans la marge de gauche.
Version	1